Tribune

OUOTIDIEN ■ JEUDI 31 AOÛT 1995

DESFOSSÉS

N° 24.465 - 730 ■ 7.00 F

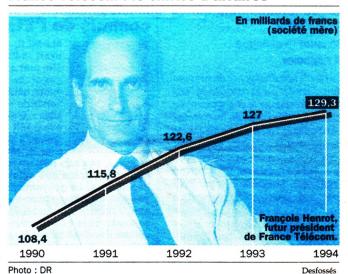
FRANÇOIS HENROT REMPLACE MARCEL ROULET À LA TÊTE DE FRANCE TÉLÉCOM

Télécoms: l'Etat prépare la fin du monopole

- François Henrot, président de la Compagnie Bancaire, s'est finalement laissé convaincre de transformer France Télécom.
- Le gouvernement présentera une loi d'ouverture à la concurrence au printemps 1996.

RANÇOIS FILLON, ministre des Technologies de Γ l'information et de la Poste, a obtenu gain de cause : Marcel Roulet, président de France Télécom, va partir. Alain Juppé a nommé à sa place François Henrot, actuellement président du directoire de la Compagnie Bancaire. Sa mission : renouer le dialogue, préparer un projet d'entreprise mobilisateur et, in fine, obtenir le changement de statut de l'opérateur avant 1998, date retenue pour l'ouverture totale du marché européen. En attendant, la nouvelle réglementation française des télécoms pour l'après-1998 sera présentée au Parlement avant avril 1996. Pages 2 et 3





France Télécom: François Henrot chargé d'une réforme à risques

- La réforme du statut de l'entreprise est inéluctable, mais pas prévue dans l'immédiat.
- La nouvelle réglementation des télécommunications en France sera votée au Parlement avant avril 1996.
- François Fillon a assuré qu'il n'était pas question de supprimer le statut des fonctionnaires.

France Télécom. Après huit années il s'agit tout d'abord de fixer le cadre passées à la tête de l'opérateur na- de la réglementation pour l'aprèstional de télécommunications, il a 1998 (date de la libéralisation des appris, et ce avant même d'avoir télécommunications en Europe), présenté sa démission à François puis de mobiliser le personnel pour Fillon, le ministre des Technologies arriver à faire accepter le changede l'Information et de La Poste, que ment de statut de l'entreprise. sur proposition de ce dernier, Alain Juppé venait de nommer à sa place François Henrot, l'actuel président du directoire de la Compagnie Bancaire. Compte tenu des délais légaux universel, l'octroi des licences d'opé-(convocation du conseil d'administration, publication des décrets ...), ce n'est que lors du Conseil des ministres du 13 septembre que la nomination de François Henrot devrait être officialisée.

Renouer le dialogue et négocier

« J'avais une divergence de vue avec Marcel Roulet sur la capacité de l'entreprise à accepter le changement de statut », a indiqué hier en fin d'aprèsmidi François Fillon pour expliquer le changement de président. Reprenant le même discours que celui tenu à la mi-juillet quand il avait déjà cherché à remplacer Marcel Roulet par Noël Forgeard, le patron de Matra Défense, François Fillon a précisé qu'il n'est pas question de changer le statut de France Télécom dans l'immédiat, alors que Marcel Roulet est partisan d'une réforme immédiate. « Je considère que le changement de statut doit s'inscrire dans une dynamique de réformes sur la base du projet d'entreprise mobilisateur que définira le futur président », a-t-il ainsi

Et de préciser le calendrier suivant : la nouvelle réglementation des télécoms (qui déterminera notamment le financement du service rateurs, le type d'instance de régula-

Le départ d'un grand commis de l'Etat



être prêt à engager la réforme, quitte à servir de « fusible ». Il avait aussi fait savoir qu'il était prêt à céder

sa place, son sort personnel lui important moins que celui de l'entreprise. Le gouvernement ayant choisi de le « griller » sans plus attendre, ce Savoyard de soixante-deux ans va pouvoir, comme il le disait lui-même, aller tailler ses rosiers. Reste que ce grand commis de l'Etat, personnalité reconnue en interne, nourrira malgré tout le regret ne pas avoir pu parachever le mouvement de réformes engagé depuis

DEPUIS HIER après-midi, Marcel déclaré. Sur ce point, au moins, le discours de François Fillon est clair : tion...) doit être présenté fin septiembre-début octobre, donnera lieu tembre-début octobre, donnera lieu ensuite à débat et sera ensuite présenté au Parlement pour être voté avant avril 1996.

Selon le ministre, une fois ce texte connu et l'avenir de France Télécom ainsi éclairci, le président aura alors plus de facilité pour renouer le dialogue social et négocier avec le personnel et les syndicats les conditions du changement. « Le principe du changement de statut n'est pas négociable, ce qui l'est, ce sont les conditions dans lequel il se fera », at-il tenu à rappeler à plusieurs reprises. Il a aussi assuré qu'il n'était pas question de supprimer le statut de fonctionnaires, que l'obtention de ce statut par les nouveaux salariés pourrait être négocié, et qu'en tout état de cause l'État restera maioritaire dans le capital de France Télécom. Sans donner de date-butoir à ce processus, François Fillon a toutefois précisé qu'il souhaitait obtenir un changement de statut avant

Un discours consensuel qui ne devrait pas effrayer les syndicats. Ces derniers devraient d'ailleurs être reçus rapidement par le ministre pour une explication sur le sens de ce changement de président et pour engager la discussion. Mais, si Francois Fillon semble s'acheter ainsi une paix sociale jusqu'au 24 octobre, date des élections professionnelles chez France Télécom, rien n'assure qu'il n'y ait pas un changement de discours après cette date et une accélération du processus.

François Henrot : souple dans la forme, tenace sur le fond

- Le président de la Compagnie Bancaire a fait un parcours sans faute
- Il a porté en son temps le Minitel sur les fonts baptismaux Ce passionné de nouvelles technologies revient là où il a fait ses premiers pas.

DETOUR AUX SOURCES. A l'âge de par le gouverne-Rquarante-six ans, François Hen-ment consarot, président de la Compagnie Bancaire, troque son fauteuil de ban- Une autre renquier pour celui du président de contre, celle France Télécom. Un milieu qu'il a avec bien connu. Nommé auditeur au Levy-Lang, pré-Conseil d'Etat à sa sortie de l'ENA sident de la en 1975, il participe à la réforme du Compagnie Banfinancement du logement jusqu'en caire, va donner 1978. Séduit par le personnage, Gé- une nouvelle **François Henrot.** rard Théry, le tout puissant patron de impulsion à sa carrière. La filiale de séduire ses interlocuteurs en usant la direction générale des Télécom- Paribas aux multiples facettes veut de son charme. Mais il se montre munications, lui propose une tâche se développer dans la banque sans d'une extrême ténacité pour dédifficile : concevoir, développer et guichet. François Henrot et son fendre ses idées. commercialiser le programme Mini- passé professionnel éclectique ap- Le nouveau challenge qui l'attend tel. François Henrot, passionné par paraît comme une recrue idéale. les nouvelles technologies, se prend Depuis son arrivée à la Compagnie peut remporter chez France Télécom au jeu et relève le défi. Et c'est une Bancaire voici dix ans, il a fait un par- le même succès que précédemment. réussite. Mais la lourdeur de l'admi- cours sans faute un peu comme ceux En attendant son départ, on se denistration finit par peser à François qui, dès leur entrée à l'école pri- mande à la Compagnie Bancaire qui

tions téléphoniques décidée ment, il gravit tous les échelons pour (Lire également en page 28)

cre le divorce. André

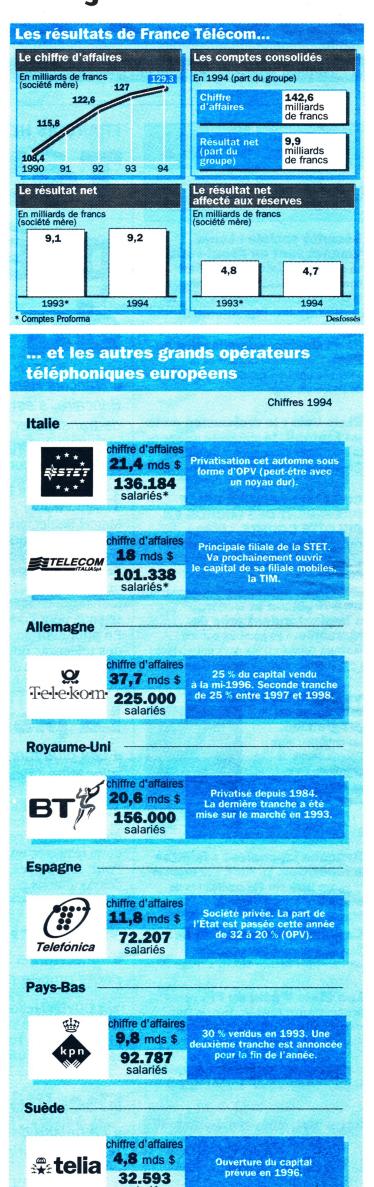
maire, restent les éternelles têtes de va lui succéder. En 1984, son désaccord sur la po-classe. Nommé à l'origine directeur litique tarifaire des communica- de la planification et du développe-

accéder à la présidence de la Compagnie Bancaire en 1993. Depuis un certain temps, il était considéré comme le dauphin d'André Levy-Lang, le patron de Paribas, Belle mécanique intellectuelle, François Henrot est un homme qui aime se battre. Il n'a iamais baisse les bras pendant les années noires que la Compagnie Bancaire a connu avec l'UCB. Courtois, il sait parfaitement

est difficile. A lui de démontrer qu'il

DOMINIQUE MARIETTE

* Chiffres 1993



Changement de statut: les salariés sur le qui-vive

■ François Henrot aura pour première mission de renouer le dialogue social Les salariés craignent que la déréglementation ne conduise à une remise en cause de leur statut.

tion a été démontrée par le passé, ont déjà fait frémir plus d'un responsable politique. Que le volet social soit mal engagé et la base pourrait bien venir fragiliser le nouvel homme fort de France Télécom qui aura alors du mal à faire l'économie d'un véritable bras de fer avec les syndicats. Inquiet de l'ouverture programmée pour 1998 de l'ensemble des marchés du téléphone à une concurrence totale et de ce qu'elle peut impliquer comme remise en cause du service public, le personnel de l'opérateur public redoute de faire les frais d'un changement de statut rendu inéluctable l'Etat est à la recherche d'argent frais - même s'il n'est pas dit que la privatisation partielle en rapportera -, France Télécom a besoin de consolider ses alliances internationales en ouvrant, ne serait-ce que partiellement, son capital, et enfin, sur la scène internationale, l'opérateur français au statut encore public fait

figure d'exception. Socialement, le dossier France Télécom reste explosif. A compter du 24 octobre, le nouveau patron de France Télécom, fera face à un conseil d'administration remanié. Les représentants du personnel affiliés au syndicat maison SUD y feront sans doute leur entrée par la grande porte. Porte-parole de l'inquiétude des salariés de l'opérateur public, les représentants de SUD ont su profiter du malaise au sein d'un effectif à qui, en 1990 lors de la réforme Quilès, les pouvoirs publics comme la direction générale de l'opérateur avaient assuré que la première réforme du statut « valait » pour plusieurs années.

Ce changement en établissement de droit public autonome n'aura fi-

A PRIORITÉ de François Henrot nalement été qu'une très courte Lesera certainement de rassurer ses étape, l'aspect autonomie ayant «troupes ». Les 155.000 salariés de la d'ailleurs été réduit à la portion société, dont la faculté de mobilisa- congrue. Durant cette courte période, le personnel de France Télécom aura toutefois dû digérer un processus de reclassification qui aura lui aussi fortement semé le

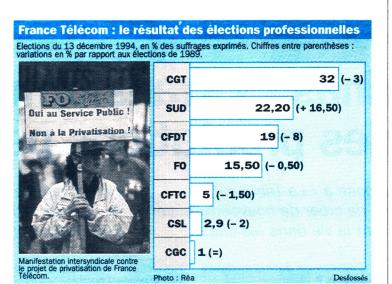
Un dossier socialement

Depuis, le dossier France Télécom n'a cessé de se compliquer. En juin 1993, la Commission européenne venait bousculer l'opérateur français en prenant la décision de déréglementer totalement, au plus tard le 1er janvier 1998, le secteur des télécommunications au sein de l'Union européenne. A cette date, France Télécom ne jouira plus du moindre monopole et devra affronter des concurrents qui s'attaqueront en priorité aux segments les plus profitables du marché.

Dès 1993, Gérard Longuet, alors ministre de tutelle, tentera de transformer France Télécom en société

anonyme afin de mieux préparer l'opérateur à la concurrence. Mais face à la manifestation monstre du 12 octobre 1993, qui mobilisera près de 100.000 personnes, le gouvernement capitule une première fois, à l'automne de 1994, avant de renvoyer au lendemain de l'élection présidentielle un dossier socialement explosif.

Avant même de connaître le nom du nouveau président de la République, les syndicats de France Télécom avaient choisi de faire étalage de leur détermination en programmant pour le 1er juin 1995 une grève d'avertissement. Le mot d'ordre du personnel est clair : « Non à la privatisation. Maintien du statut du personnel. » Les assurances du Conseil d'Etat qui en 1993 confirmait qu'une ouverture du capital de France Télécom n'était pas incompatible avec le maintien du statut de fonctionnaire n'ont pas suffi à convaincre le personnel qui redoute que le changement de statut ne s'accompagne d'une compression des effectifs.



Les syndicats en ordre de bataille

■ Les organisations syndicales ne sont pas loin de parler de déclaration de guerre ■ Dans les semaines qui viennent, la mobilisation va s'organiser ■ Contre la privatisation de France Télécom.

COUTER les réactions syndi-« déclaration de guerre », mais tient rons les actions au premier signe », guerre dans la mesure où aucun ca-qui réaffirme son refus d'une ré-SUD. « Il n'y a aucune illusion à se blic ». En ce qui concerne l'emploi, tion », ajoute FO. La CFDT consilève la CFTC. feuilleton d'été qui ne touche que tionnaires resteront durablement cats et usagers. »

La mobilisation syndicale s'an-

les hommes mais pas la stratégie ». dans une société anonyme ?

Acales, l'annonce du gouverne- nonce forte. «Le personnel est sur naires privés accepteront de ment ne constitue pas encore une le pied de guerre et nous engage-composer avec un personnel foncclairement du « passage en force ». note la CFDT. « Il va y avoir un rap- dicat ajoute qu'il va lancer une « Ce n'est pas une déclaration de port de force très dur », relève FO campagne mi-septembre (via 100.000 affiches) contre la privatilendrier quant à la réforme du sta- forme. « Cela fragiliserait France sation de France Télécom et pour tut n'est communiqué », souligne Télécom, l'emploi et le service pu- la défense du service public. « Îl faut sortir du face-à-face personnelfaire: c'est un passage en force l'engagement du maintien du sta-gouvernement et s'ouvrir aux usaavec, même si ce n'est pas officiel, tut de fonctionnaire ne trouve pas gers. » « La privatisation ne doit volonté de coupler réforme du sta-grâce aux yeux des syndicats. « Cela pas passer, le service public doit tut et réforme de la réglementa- ne réduit pas les inquiétudes », re- l'emporter », appuie la CGT. « L'heure est plus que jamais à la dère que s'achève « un mauvais « Qui peut croire que des fonc- mobilisation des salariés, syndi-

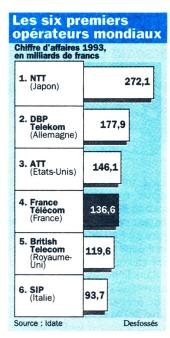
PH. L. C.

A l'assaut du marché mondial des télécoms

A peine nommé à la tête de France Télécom, François Henrot va devoir se plonger dans la stratégie d'internationalisation entreprise sous la présidence de Marcel Roulet. Concurrencé dans son propre pré-carré national, le groupe français a décidé de dégager de nouvelles sources de revenus en partant à l'assaut des segments de marchés les plus profitables sur les marchés étrangers.

A côté des investissements à l'étranger (comme en Suède) et des prises de participation (Argentine, Mexique), France Télécom a cherché à nouer des alliances avec des poids lourds des télécommunications. L'objectif est clair : devenir un opérateur européen de stature internatio-

C'est ainsi que France Télécom a décidé de nouer une alliance avec son homologue allemand Deutsche Telekom. Baptisé Atlas, ce projet de société commune dans les services de téléphonie destinés aux entreprises est aujourd'hui examiné de près par la Commission européenne. Bruxelles redoute que cette alliance ne réduise la concurrence sur la scène européenne et attend des opérateurs qu'ils présentent, avant le 15 septembre. une version modifiée de leur



Bruxelles, le nouveau président doit aussi se préparer à traverser l'Atlantique. Il faudra rassurer l'opérateur longue distance Sprint qui s'est allié au couple franco-allemand, et qui supporte mal de voir son son partenaire français sujet aux crises à répétition. Le trio franco-germano-américain devra pendre le temps de convaincre les autorités de régulation américaines que leur alliance n'est pas anticompéti-

Outre un urgent voyage à

L'opérateur français teste la concurrence en Suède

histoire, France Télécom a Alain Profit, PDG de FCR. décidé d'investir dans la Et c'est dans la libérale Suède. ce déjà l'opérateur national Telia sur les télécommunications terrestres que le français a décidé de faire ses premiers

C'est 1 milliard de couronnes liale FCR (France Cables et seaux. Radio), investir pour équi- Or plusieurs flèches manper les trois grandes villes du quaient encore à l'arc de navs - Stockholm Götehorg Malmö - d'un réseau propre. Suède depuis 1992. Désor-Le réseau, qui sera destiné aux mais, il ambitionne de devenir entreprises et aux administra- un véritable « opérateur altertions, devrait entrer en service natif », même si, précise Marc

prochainement « offrir à ses munications. clients suédois une gamme complète de services de télé-

Pour la première fois de son communications », explique

Ces grandes manœuvres n'inconstruction d'un réseau de terviennent pas au hasard : téléphonie filaire à l'étranger. c'est demain que les industriels des télécoms implantés où la société privée Tele 2 en Suède devront rendre à Stat-(contrôlée par Kinnevik et tel la délégation chargée de la Câble & Wireless) concurren- coordination des télécommunications publiques, leurs offres concernant les services de té léphonie vocale des services publics. Un marché de plusieurs milliards de couronnes et pour lequel Stattel s'est (environ 650 millions de montré exigeant : il espère poufrancs) que France Télécom voir trouver des prestataires va, par l'intermédiaire de sa fi- capables d'agir sur tous les ré-

France Télécom implanté er Dandelot, PDG de Cogecom France Télécom a également (holding de FCR), « nous nous annoncé son intention de se contenterons d'une modeste porter candidat à l'octroi d'une part du gâteau ». N'empêche : licence de téléphonie cellu- la Suède, avec sa guinzaine laire urbaine. Il devrait en outre d'opérateurs privés spécialiannoncer son association avec sés, est un excellent terrain Europolitan, le plus petit des d'expérimentation, deux ans trois opérateurs du GSM en avant la déréglementation du Suède. France Télécom pourra marché européen des télécom-

CATHERINE BERNARD

À STOCKHOLM